

Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 septembre 2020
COMPTE-RENDU

Présents : Mesdames Heydie BOURBON, Caroline BRAUN, Sandra PERALTA, Amélie GABILLET, Messieurs Loïc CHARNAUD, Denis DANIEL, Stéphane GRAHEK, Denis GRANDPERRET, Sébastien JOST, Régis SAUVEUR

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du Compte-rendu du 25 juin 2020,
- Délibérations :
 - - Délégations consenties du conseil municipal au maire (à reprendre suivant indications préfecture)
 - - Tarifs location salle communale
 - - Bail TDF
 - - Renouvellement convention GAEC Bourgeois
 - - Budget chaufferie : Décision Modificative
- Informations diverses :
 - - Subvention 'COVID' : Conseil départemental et Communauté de Communes HJSC
 - - Cartes avantage jeunes
 - - Repas des sages et solution alternative
 - - Intervention société Valocime

Séance ouverte à 18h40

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 juin 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame Amélie GABILLET se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- Intervenants extérieurs

Monsieur Rochetain de la société Valocime – Présentation de la société au conseil Municipal

Monsieur Yves Poète : Présentation de l'association Centrales villageoises

Parc Naturel du Haut-Jura (PNRHJ) : source du bois et source solaire (Doubs, Ain, jura). Développement du solaire et notamment cadastre solaire sur Avignon. Concept des centrales villageoises : être plusieurs sous forme de coopérative en faisant travailler les entreprises les plus locales.

Haut jura : 4 communautés de communes pour le développement durable, 12 communes. Création d'un réseau : SCIC. Projet de 8 toitures : 2 morbier, 1 Longchaumois, 1 Avignon, 1 Leschères. Avec les recettes : payer les loyers, payer les actionnaires, maintenance, assurance. Contrat sur 20 ans, rémunération des actionnaires. Conseil de gestion coopératif : 13 membres, 50 sociétaires.

Pour la commune d'Avignon : La mairie. 55m2, 100 euros de loyer par an sur 20 ans. Maintenance, travaux entrepris par la villageoise. Actuellement en appel d'offre et installation fin 2020. A prévoir : faire un renforcement de toiture.

La commune a investi 1000e dans la centrale villageoise.

-Délibérations

Suite au courrier de Monsieur le Préfet, la délibération « Délégations consenties du conseil municipal au maire » en date du 5 juin est à reprendre. En effet, le conseil municipal doit expressément fixer les limites de délégations données au maire comme suit :

- à l'exercice du droit de péremption en vertu de l'article L 213-3 du code de l'urbanisme dans la limite de **50 000 euros**

-à l'exercice du droit de péremption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme dans la limite de **50 000 euros**

- aux actions en justice du maire au titre de la commune à hauteur de **1 000 euros**

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

- Tarif location salle communale

Le conseil décide la modification des tarifs de la location de la salle communale :

Résidents : 80 € par week-end (caution 300€)

Pour les non-résidents : 120 € par week-end (caution 300€)

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

- Convention avec le GAEC Bourgeois

Renouvellement de la convention d'entretien des pâturages par le GAEC de L'ARMURIER – CHATEAU DES PRES jusqu'à la retraite éventuelle de Monsieur Bourgeois et au maximum jusqu'à 5 ans, revoir pour les bordures

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

- Budget Chaufferie : Décision modificative

Monsieur le Trésorier nous informe d'une anomalie concernant le budget chaufferie.

Une décision modificative est à prendre avec l'accord à l'unanimité du conseil municipal pour délibération sur table .

CREDITS A OUVRIR

Chapitre		Nature	Montant
040		RI	+ 3.00 €
21		DI	+ 3.00 €

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

- Délibération sur table =

Autorisation du signature du bail TDF pour un loyer de 15 000 euros

Approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

Informations diverses

- **Carte avantages jeunes** : les jeunes viendront en mairie munis de leur carte d'identité afin de recevoir la carte avantage jeunes à partir du 7 septembre. Pas de cérémonie

- **Proposition gendarmerie** : vol dans les églises en milieu rural. Un référent sureté de gendarmerie. Régis est volontaire pour le rencontrer. Poser éventuellement la question pour éclairage public, et la transmission d'informations sur les cambriolages sur la commune

Chantiers prioritaires

-**Communication** : Réflexion à mener sur le site internet et les outils de communication – Régis et Sandra

-**Urbanisme** : Présentation des mesures prises par le Conseil Départemental et la Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude pour relancer l'économie : BTP sur le territoire mais pas de voirie –Projet à démarrer avant le 30 juin 2021 40.000 €.

Une réunion commission travaux est à prévoir d'ici le prochain conseil

- **Repas des sages** : au regard des risques sanitaires liés au COVID, le conseil décide de ne pas organiser de repas des sages cette année. Un panier garni sera offert aux anciens mi décembre. Régis se charge de contacter 2 ou 3 fournisseurs pour le prochain conseil.

Séance levée à 21h20 heures.

Prochain réunion du conseil municipal : Jeudi 8 octobre à 18h30

Le Maire,

Le secrétaire de séance

BRAUN Caroline	SAUVEUR Régis	PERALTA Sandra	JOST Sébastien
BOURBON Heydie	CHARNAUD Loïc	DANIEL Denis	GABILLET Amélie
GRAHEK Stéphane	GRANPERRET Denis		